

# SOMMET CLIMATE CHANCE EUROPE

07-08 mars 2022

#SCCE2022



## Comment planifier nos villes en s'adaptant aux effets du changement climatique ?

### Description :

Les conséquences du changement climatique affectent tout particulièrement les milieux urbains : phénomènes météorologiques extrêmes, vagues de chaleur, inondations... L'aménagement des villes est un domaine clé de l'adaptation. Comment apporter des réponses ajustées aux différents contextes locaux dans un contexte où les territoires sont inégalement touchés par les effets du changement climatique ? Quelles mesures ambitieuses pour soutenir une planification des villes adaptée en Europe ? Réseaux de collectivités, agences, et élus se retrouvent pour échanger et élaborer des propositions concrètes.

**Président : Pascal PRAS**, Vice-Président de Nantes Métropole et Président de l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise (AURAN)

**Modération : Brigitte BARIOL-MATHAIS**, Déléguée Générale de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU)

### Interventions :

- **Anna Lisa BONI**, élue aux fonds européens, à la transition écologique et aux relations internationales, Municipalité de Bologne (Italie), ancienne secrétaire générale d'Eurocities
- **André CROCCQ**, vice-président de Rennes Métropole délégué à la prospective, à l'animation territoriale et aux coopérations et président de l'Audiar (Agence d'urbanisme de Rennes)
- **Philippe FROISSARD**, chef d'unité des Futurs Systèmes de Mobilité et Urbains, DG STD (Direction générale Recherche et Innovation) et directeur général du programme « 100 villes climatiquement neutres et intelligentes » de la Commission européenne
- **Julia HIDALGO**, chargée de recherche CNRS au laboratoire LISST, responsable du projet de recherche ADEME-PAENDORA2
- **David BREHON**, Président d'Air Pays de la Loire et Référent national Transversalité air, énergie, climat, ATMO
- **Margit NOLL**, présidente du programme européen Joint Program Initiative Urban Europe
- **Cyril ROUSSEL**, animateur régional du projet européen Life-ARTISAN pour l'OFB (Office Français de la Biodiversité) du Pays de la Loire
- **Sylvain BRILLET**, Directeur EPF Nouvelle-Aquitaine
- **Hasse GOOSEN**, Directeur de Climate Adaptation Services
- **Tania Martha THOMAS**, chargée de recherche, Observatoire Climate Chance

# SOMMET CLIMATE CHANCE EUROPE

07-08 mars 2022

#SCCE2022



## Résumé des échanges :

### ***Panel 1: Connaître et anticiper***

- Les villes produisent leurs propres microclimats et sont particulièrement vulnérables aux impacts du changement climatique. Alors que les données sont souvent disponibles au niveau européen ou national, il est nécessaire de localiser les données disponibles et de démocratiser l'accès à ces données, en créant des profils de villes et des atlas climatiques, afin de permettre aux décideurs politiques d'utiliser efficacement ces données dans la planification urbaine.
- Des bases de données spécialisées pour les différentes villes peuvent être des outils efficaces à cet égard, permettant d'agir dans les domaines de l'adaptation au changement climatique dans la planification urbaine, mais aussi de profiter des co-bénéfices en termes de santé, d'éléments socio-économiques et démographiques.
- Les approches intégrées, soutenues par des données pertinentes, sont indispensables à une action efficace. L'expérimentation locale, la mobilisation des citoyens et l'union des forces à tous les niveaux des parties prenantes peuvent contribuer à la transformation des villes.

### ***Panel 2: Construire des stratégies***

- L'adaptation au changement climatique n'est pas seulement une question environnementale, mais concerne presque tous les secteurs d'action d'une municipalité. L'intégration du plan d'adaptation local de manière transversale dans toutes les divisions, la traduction dans les lois, et dans les instruments gouvernementaux, des éléments de résilience, et la mise en place d'un cadre unique et unifié pour tous les plans d'urbanisme peuvent apporter beaucoup à la transition des villes.
- L'exemple de la stratégie logement de Rennes illustre cette approche intégrée et transversale, qui aborde simultanément la sobriété foncière, les rénovations énergétiques, la circularité dans le secteur du bâtiment et l'inclusion sociale.
- Combiner l'atténuation et l'adaptation, ainsi que les dimensions climatique et numérique dans les villes européennes du futur nécessitera un important investissement dans l'innovation, qui pourra ensuite être reproduit à grande échelle.

### ***Panel 3: Mettre en oeuvre des leviers d'action***

- En évitant les silos, et en travaillant à travers des instruments tels que les Plans locaux d'urbanisme métropolitains/intercommunaux (PLUM/PLUI) ou les Schémas de cohérence territoriale (SCoT), les acteurs locaux peuvent travailler les uns avec les autres pour mutualiser les forces, en se renforçant sur les espaces verts, les politiques de verdissement, la gestion de l'eau, etc. Les établissements publics fonciers se sont également révélés être des instruments efficaces de l'action locale, notamment en matière de sobriété foncière.
- L'utilisation de solutions d'adaptation fondées sur la nature (SAfN) peut aider à atteindre les objectifs en matière de climat et de biodiversité, et peut être étendue pour impliquer toutes les parties prenantes concernées, telles que les autorités locales, les citoyens, les entreprises et autres.

# SOMMET CLIMATE CHANCE EUROPE

07-08 mars 2022

#SCCE2022



Il existe un écart entre l'offre et la demande de données climatiques, d'où la nécessité de combler cet écart par des approches simultanément descendantes et ascendantes - d'une part, en travaillant avec les institutions de recherche pour rendre les données climatiques utilisables localement, et d'autre part, en identifiant les impacts climatiques, et les secteurs pour des actions potentielles. La plupart des gouvernements locaux, suite à la pandémie de Covid-19 qui a affaibli leurs ressources, ont eu recours à des politiques d'adaptation et d'atténuation transversales, couvrant les domaines sur lesquels ils ont le plus d'autonomie pour agir, notamment l'énergie, la mobilité, les bâtiments et l'utilisation des sols, comme le montre également le rapport d'action locale 2022 de l'Observatoire de Climate Chance.

## PROPOSITIONS THÉMATIQUES POUR LA MISE EN PLACE DU PACTE VERT POUR L'EUROPE

N°	Thème	Politique européenne	Proposition
1	Aménagement Urbain	Fonds européens	Intégrer systématiquement dans les politiques de planification urbaine et opérationnelles des objectifs d'adaptation concrets, en particulier pour les impacts quantifiables et qualifiables.
2	Aménagement Urbain	Fonds européens	Planifier les territoires autour des enjeux de sobriété foncière, de biodiversité, de désimperméabilisation des sols, de lutte contre les îlots de chaleur et de valorisation de la nature en ville en mobilisant les acteurs et habitants.
3	Aménagement Urbain	Fonds européens	Promouvoir l'implémentation d'outils de connaissance et d'ingénierie locaux comme les établissements fonciers et les agences d'urbanisme, au travers du pacte vert européen.
4	Aménagement Urbain	Fonds européens	Intégrer la prise en compte des services écosystémiques et des solutions d'adaptation fondées sur la nature, favorables à la santé et à l'amélioration de la qualité de l'air, dans les outils de planification.